

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

16 DEC. 2020

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

**Réservé
au
Moniteur
belge**



20152999

N° d'entreprise : 0715 622 844

Nom

(en entier) : J.P. Morgan AG

(en abrégé) :

Forme légale : société anonyme de droit allemand

**Adresse complète du siège : TaunusTurm, Taunustor 1, 60310 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
avec une succursale belge située à 1 Boulevard du Roi Albert II,
1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique**

Objet de l'acte : changement d'adresse

Extrait des résolutions écrites du représentant légal de la succursale daté du 1 décembre 2020

Tanguy A. Piret, agissant en sa qualité de représentant légal de « J.P. Morgan AG – Brussels Branch » (la « Succursale ») en vertu d'une délégation de pouvoirs attribuée lors de la réunion des administrateurs de la Société du 29 juin 2018 et publiée aux annexes du Moniteur belge du 19 décembre 2018 sous le numéro 18180903 :

DÉCIDE de déplacer le siège de la Succursale à l'adresse suivante : Boulevard du Régent 35, 1000 Bruxelles, Belgique, avec effet à compter du 16 novembre 2020.

**Ludovic Meeus
mandataire**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).